

Question d'orientation

Par **unejuriste91**, le **18/06/2019** à **15:00**

Bonjour,

J'ai fais une année de droit en université (que je n'ai pas validé car il me manquait 2 matières) et j'ai ensuite fait un bts notariat, est-il possible de passer directement en troisième année de droit directement après l'obtention de mon bts ? (étant donné que j'ai la méthode etc.)

Par **sam**, le **18/06/2019** à **17:51**

La magie avec ce forum, c'est qu'il est tellement ancien qu'on retrouve des cas similaires quelques années avant.

Les réponses sont ici : <https://www.juristudiant.com/forum/question-d-orientation-bts-notariat-t24322.html>